

## À Vannes, un forum boîte à outils de l'élu local

**Un premier forum régional du développement durable s'y tiendra, les 1er et 2 octobre. Une mine d'idées et de conseils destinés aux élus et aux personnels territoriaux.**

Le développement durable (économies d'énergie, déchets, transports...) se mange désormais à toutes les sauces. Le Grenelle de l'environnement, qui va déboucher sur une loi, a accéléré cette prise de conscience chez bon nombre d'élus locaux. C'est pour répondre à leurs besoins d'informations et de conseils (d'autant que, depuis les municipales, plus d'un tiers des élus sont des petits nouveaux), qu'a été conçu ce premier forum professionnel. Ce salon réunira, pendant deux jours, sur 5 500 m<sup>2</sup>, plus d'une centaine d'exposants proposant solutions techniques ou financières. S'y ajoute un forum, avec 11 ateliers thématiques, où une douzaine de villes témoigneront de leurs expériences en matière de développement durable. L'île de Sein, pour la télématique (enseignement ou médecine à distance), Silliac, Vannes, Nantes, Mordelles, etc., autant de « vécus », plus ou moins réussis, en matière de développement durable.

Craintes et ambitions Car cet impératif environnemental n'est plus une simple « **incantation politique** », c'est désormais « **une préoccupation très concrète et quotidienne** », témoigne François Goulard, le député-maire de Vannes : « **Notre besoin d'informations est réel.** » Vannes vient ainsi de décider de bâtir un écoquartier : « **Comment s'y prendre ? Il faut y penser très en amont, le conseil n'est pas tout.** » D'autant que les collectivités ne sont pas égales entre elles. Un conseil général, ou une agglomération, peut s'appuyer sur des experts, « **mais les villes petites et moyennes n'en ont pas les moyens. Il faut donc sensibiliser et former les élus, dès le secrétaire de mairie** », répond Corinne Hervé, présidente du syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales. L'enjeu est double. Les collectivités, qui ont un rôle incitatif, se doivent de montrer l'exemple. Mais elles représentent, aussi, un puissant levier économique puisque leurs achats « **représentent 9 % du produit intérieur brut** » (les richesses produites en France), éclaire Gilles Petitjean, de l'Ademe Bretagne.

Les coups de pouce existent. La Région Bretagne, par exemple, a mis en place, depuis 2005, son programme Éco-Faur (Fonds d'aménagement urbain régional) : 18 millions d'euros de subventions, « **environ 120 collectivités candidates chaque année** », rappellent Isabelle Thomas et Pascale Loget, conseillères régionales, autour de projets d'urbanisme durable. Mais de telles aides ne suffisent pas toujours à franchir le pas. « **Il y a chez les élus autant de craintes que d'ambitions** », constate Laurent Cayrel, préfet du Morbihan, « **leur besoin de clarifications est important.** » C'est toute la justification de ce salon. Christophe VIOLETTE. Les mercredi 1er et jeudi 2 octobre, de 8 h 30 à 18 h, au parc des expositions de Vannes. Gratuit. Inscriptions sur [www.lechorus.com/ecodev](http://www.lechorus.com/ecodev). Tél. 02 97 46 41 41.